

CORREZE AUTO HISTORIQUE

REGLEMENT DE LA 8ème RONDE DES PUY'S AUTO

Cette Ronde est réservée à des voitures historiques et se déroulera d'Ayen à Ayen avec une halte à Masseret, les 8 et 9 Octobre 2016.

VOITURES ADMISSIBLES :

En Catégorie Historique : les voitures dont la date de première mise en circulation se situe avant fin 1979.

En Catégorie Classique : les voitures dont la date de première mise en circulation se situe de début 1980 jusqu'à fin 1990.

Pour les voitures postérieurs à cette date, merci de contacter l'organisation.

Ces véhicules devront être conformes à la législation routière, la carte grise et l'assurance du véhicule, un gilet et un triangle de signalisation vous seront demandés avant le départ (présence d'un extincteur dans la voiture conseillé).

Le nombre total d'engagés est limité à 50 voitures. Les numéros seront attribués par ordre croissant, de la voiture la plus ancienne à la voiture la plus récente, l'enregistrement des engagements se fera selon l'ordre d'arrivée. L'organisateur se réserve le droit de refuser n'importe quelle voiture sans avoir à s'en justifier.

Pour des raisons d'organisation aucun engagement ne sera reçu après le 23 septembre 2016.

EQUIPAGES ADMISSIBLES :

Tout équipage doit être composé d'un conducteur détenteur d'un permis de conduire valide et d'un coéquipier.

PROGRAMME :

Le 01/06/16 Ouverture des inscriptions

Le 23/09/16 Clôture définitive des inscriptions

Le 8/10/16 Place de l'église à AYEN de 9h00 à 12h30 : accueil des équipages, vérifications techniques et administratives, étalonnage.

13H30 BRIEFING GENERAL

14H00 Départ étape 1 (environ 150km, incluant plusieurs zones de régularité)

18H00 Arrivée étape 1

Repas à l'Auberge de la Tour à Masseret

21h00 Briefing

21h30 Départ étape 2 en nocturne (environ 95km, incluant plusieurs zones de régularité)

23h00 Arrivée étape 2

Le 9/10/16 à 7h30 : Petit déjeuner briefing dans la salle des fêtes d'AYEN

8h30 Départ étape 3 (environ 145km, incluant plusieurs zones de régularité)

12h00 Arrivée finale à AYEN

13h00 Repas suivi de la remise des prix dans la salle des fêtes d'AYEN

ORDRE DES DEPARTS :

Les départs se feront de minute en minute et dans l'ordre croissant des numéros attribués par l'organisateur.

NAVIGATION :

Les trois étapes seront données sous forme de road book.

CODE DE LA ROUTE :

Tout au long de la Ronde, nous vous rappelons l'obligation qui vous est faite du strict respect du code de la route.

ABANDON/REPRISE DE LA RONDE :

Si un équipage interrompt la ronde le samedi pour quelque cause que ce soit, il pourra néanmoins être admis au départ le dimanche matin, mais il ne sera pas classé au classement général. De plus, il a l'obligation de prévenir l'organisation par tous les moyens dont il dispose.

PUBLICITE ET DROIT A L'IMAGE :

La publicité est libre mais les participants ne pourront éventuellement pas s'opposer à une publicité de l'organisateur. Du fait de leur engagement, les participants acceptent sans réserve l'exploitation par les organisateurs de toutes reproductions, diffusions, ou photographies de leur véhicule prises au cours de la manifestation, à la condition que celles-ci se cantonnent à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

ROUES ET PNEUMATIQUES :

Seuls les pneumatiques conformes à un usage routier sont admis.

CLASSEMENTS :

Un classement sera établi à partir des épreuves de régularité pour la Catégorie Historique et la Catégorie Classique. En cas d'ex æquo, l'équipage ayant la voiture la plus ancienne (date portée sur la carte grise) l'emportera.

REMISE DES PRIX :

La remise des prix aura lieu le Dimanche après-midi vers 15h durant le repas pris en commun. Seront primés, les trois premiers équipages des deux catégories, le premier équipage féminin et l'équipage venant du plus loin.
Cadeau souvenir pour tous les participants.

DROITS D'ENGAGEMENT :

Le montant des droits d'engagement est fixé à **195 Euros** pour un équipage de 2 personnes. Le chèque à l'ordre de Corrèze Auto Historique **doit être obligatoirement joint** à la demande d'engagement pour que celle-ci soit prise en compte. Les chèques seront encaissés le 3 Octobre 2016.

Cela comprend :

- Le repas du Samedi soir pour 2 personnes
- Le petit déjeuner du Dimanche matin pour 2 personnes
- Le repas de Dimanche midi pour 2 personnes
- Les 2 plaques de la Ronde
- Un jeu de numéros pour les portières
- Les carnets de contrôles
- Les documents du tracé secret
- Le cadeau souvenir

FORFAIT :

En cas de forfait après le 23 Septembre 2016, une somme de 50 euros restera acquise à Corrèze Auto Historique pour dédommagement des frais engagés. Aucune somme ne sera remboursée après le 3 Octobre 2016.

RESTAURATION LE SAMEDI MIDI :

Possibilité de réserver une table chez l'un des restaurateurs du village d'Ayen :

- Restaurant Le Relais d'Ayen 05.55.84.17.50
- Restaurant La Boissière 05.55.25.15.69

HEBERGEMENT : Tarif préférenciel dans les établissements suivants

- Hôtel Restaurant La Boissière à Ayen 05.55.25.15.69
- Hôtel Restaurant Le Saint Robert (4Km d'Ayen) 05.55.25.58.09
- Gîte La Grange des Suds à Segonzac (8Km d'Ayen) 05.55.22.05.83

CONTACT

Pour tous renseignements complémentaires :

DANEDE JEAN FRANCOIS 06.43.53.94.12 ou 05.55.84.41.08 après 20H
rondedespuysauto@free.fr

GAUVIN DAVID 06.49.15.40.21 ou 05.55.09.26.48 après 20H
david.gauvin87@orange.fr

<http://larondedespuysauto.free.fr/>

8ème RONDE DES PUYs AUTO 8 ET 9 OCTOBRE 2016

DEMANDE D'ENGAGEMENT à retourner avant le **23 Septembre 2016**
à GAUVIN David – 6, route des Colombiers – 87 590 SAINT JUST LE MARTEL
chèque à l'ordre de CORREZE AUTO HISTORIQUE

	CONDUCTEUR	COEQUIPIER	VOITURE	
NOM PRENOM			MARQUE	
ADRESSE			Modèle et type	
Adresse mail			Date de 1ère mise en circulation	
Tél Fixe et Port			Immatriculation	
N° Permis de conduire Délivré le, à			- Compagnie d'assurance - N° de contrat - Date de validité	
Club				
<p><u>DECHARGE DE RESPONSABILITE</u> J'accepte sans réserve les termes du règlement de la 8ème Ronde des Puy's Auto. J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerais utile concernant ma personne et mes biens. Cette Ronde n'ayant aucun aspect sportif, je décharge Corrèze Auto Historique, ses représentants et personnels de toute responsabilité pour tous dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne et/ou à mes biens.</p> <p align="center">DATE et SIGNATURE précédée de la mention « lu et approuvé »</p>			DROIT D'ENGAGEMENT	195,00 €
			Repas personnes supplémentaires Samedi Soirpers x 20 € Dimanche Midipers x 20 €	
			MONTANT TOTAL	

RAPPEL: Le véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route